



Observatoire des filières agricoles



Juin 2023

Suivi des prix GMS



Pour la période du 7 avril au 15 mai :

Diminution un peu plus marquée pour la volaille (-2,82%) et poursuite de la diminution du prix des légumes (-1,23%).

Augmentation plus marquée pour le beurre (+3,9%) et plus légère pour les céréales et les secs (+1,26%).

Moyenne mensuelle		
Catégorie	7/04 au 15/05	15/05 au 12/06
Boeuf	1,91%	0,29%
Porc	0,16%	0,54%
Volaille	3,65%	-2,82%
Œufs	-0,19%	0,00%
Lait	-0,40%	0,00%
Beurre	-4,97%	3,90%
Fromage	0,67%	0,56%
Truite	5,91%	0,00%
Pommes de terre	4,44%	0,31%
Légumes	-6,16%	-1,23%
Fruits	-5,73%	0,77%
Céréales et secs	-1,18%	1,36%
Bières	-1,32%	0,31%





Baisse significative des prix des aliments dans tous les modèles de production.



Levée des mesures de lutte contre la grippe aviaire, dont la mesure de confinement des volailles commerciales.



Situation toujours **très préoccupante** pour une des deux filières de poulets biologiques.



Retour à une **situation favorable** pour l'œuf Bio, mais contrastée entre éleveurs.



Le prix du porc standard **reste élevé** malgré une stabilisation cette semaine.



Le prix des aliments continue **de baisser** (5<9% sur 2 mois selon les catégories d'âge).



La baisse s'est aussi enclenchée en Bio ; ce qui permet aux producteurs un allègement très attendu des coûts de production.

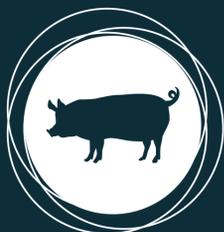


La durabilité reste un **enjeu fort** au niveau belge et EU qu'il faut garder l'esprit (castration, politique azote, directive sur les émissions industrielles).



La PPA continue sa progression en Europe :

- L'Italie rencontre de **nouveaux foyers** dans le sud
- La France a bouclé son **accord** de régionalisation avec la Chine et l'Allemagne se voit **rouvrir** les marchés asiatiques (Corée du Sud)





Marché céréalier : légère **augmentation** sur le marché à terme → **235€/T** pour le blé tendre



Le marché belge ne communiquera pas plus d'information prix pour les céréales jusqu'aux moissons.



Même tendance pour les oléagineux.



Sur le marché à terme, le colza est **remonté** à hauteur de **445€/T**.



Main d'œuvre saisonnière : le gouvernement fédéral a validé l'accord négocié en commission paritaire (CP 145) concernant les travailleurs saisonniers.



À partir du 1er juillet :

- Les salaires des travailleurs saisonniers seront **augmentés**.
- Les charges patronales seront diminuées pour les producteurs-employeurs.
- La carte-cueillette passera à 100 jours.



Cet accord **ne sera pas pérennisé** au-delà du 31 décembre 2023. **!**

Arboriculture : les **mauvaises conditions météo** du début du printemps (froid et pluie) ont impacté la période de floraison et pollinisation → les rendements en fruits (pommes, poires, cerises) s'en ressentiront.



Fraises : Légère période de **creux** dans la production est à prévoir entre la production sous tunnel et l'arrivée des fraises d'extérieur. Fin de la saison de la fraise : mi-juin.



Légumes : L'absence de pluie ces dernières semaines peut **poser problème** pour les cultures semées sur grandes surfaces. Les petits maraichers ont toujours la possibilité d'irriguer. Les cultures de légumes sous tunnel sont quant à elles favorisées par le beau temps.



Pommes de terre : Les plantations et les replantations liées aux problèmes de levées sont terminées. La transition entre récolte de 2022 et récolte de 2023 sera particulièrement tendue → tire les prix **vers le bas**.





Démarrage de la saison **catastrophique** (météo froide et humide, peu de fréquentation dans les magasins) mais **rattrapage** à partir de la mi-mai grâce à une météo redevenue favorable.



Prix de vente : les producteurs ont encore dû procéder à des adaptations suite aux **hausse des coûts de production**, mais avec peu d'impact sur les consommateurs.



À la suite du fort gel de décembre dernier, **de fortes pertes** sont enregistrées en graminées chez certains pépiniéristes.



Ventes B to B et B to C qui se maintiennent à des **bons niveaux** en mai.



Difficultés récurrentes avec les corvidés en grandes cultures bio (maïs - tournesol).



Une action d'agriculteurs est envisagée vis-à-vis de possibilités de **dédommagement**.



Un coût des aliments en porc et volailles **en baisse**.



Le secteur des poulets de chair bio : grand **bouleversement**. !





Hausse des prix conjoncturelle pour les filières ovines viande → un point d'attention doit être porté sur la baisse de la demande après les fêtes religieuses.



Lait de chèvre : pic de production supérieure à la demande. Volume de lait **excédentaires** de manière conjoncturelle



Les débits des cours d'eau (résultant des précipitations entre le mois d'avril et mi-mai) ont conduit à **des disponibilités** en eau propices aux productions en salmoniculture.



Le retard de mise en œuvre du Fond Piscicole entraîne des **difficultés** de gestion des productions des piscicultures soumissionnant.



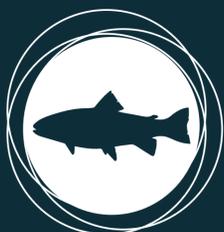
Les reproductions de vairons conduites durant la première moitié du printemps ont été **rendues compliquées** à la suite fortes variations de températures entre le jour et la nuit → le stock de géniteurs importants ont permis d'assurer celles-ci.



Les ventes en distribution (grossistes, plateformes logistiques et boutiques du terroir) ont **globalement baissé** durant le mois.



Les ventes de l'HORECA ont continué à **augmenter** → reprise de la saison de la truite en restauration.





Les engraisseurs ne remplissent pas leurs étables → les taureaux qui quittent les étables d'engraissement, en ce moment, ne se sont pas montrés rentables pour la plupart (prix d'achats du maigre et des aliments **hauts depuis plusieurs mois** et prix de vente du gras qui stagne).



La Chine a levé son embargo ESB sur la viande bovine belge. Cela ne signifie pas encore que la Belgique puisse exporter de la viande bovine vers la Chine mais c'est une **étape importante** et nécessaire qui est acquise.



La diminution du prix du lait se poursuit en mai 2023

Prix du lait conventionnel = 44.7%/100L de lait en mai 2023 (-11% // au prix de mai 2022)



Prix du lait bio = également en baisse de **-2.5€/100L** // mois d'avril 2023 (il reste supérieur au prix du lait du mois de mai 2022 de 4€/100L).



La collecte wallonne de lait **continue d'augmenter** de +4.5€ en mai 2023 // à mai 2022.



L'**augmentation de la collecte** de lait belge est de +3.3% sur la même période.



Le nombre de producteurs dont le lait a été analysé par le Comité du Lait en 2022 (2.544) **a diminué** de -4.2% // à 2021 (2.656 producteurs).



Diminution particulièrement importante puisqu'elle était d'environ 3% les années précédentes.



La qualité du lait collecté se maintient à un **très bon niveau** → 97% des producteurs non pas été pénalisés en 2022 et seuls 0.03% des tests de résidus de médicaments vétérinaires sont défavorables.

